

Covid-19: les insuffisants respiratoires doivent aussi être prioritaires pour la vaccination, réclament plusieurs organisations

Mots-clés : #pneumo #infectio #ministères #santé publique #sociétés savantes #syndicats #fédérations pro #patients-usagers #vaccins #BPCO #asthme #maladies rares #DGS #accès aux soins

PARIS, 15 janvier 2021 (APMnews) - Les insuffisants respiratoires chroniques devraient aussi figurer parmi les personnes éligibles à la vaccination contre l'infection à Sars-CoV-2 à partir de lundi, ont déclaré l'association Santé respiratoire France et les représentants d'organisations de pneumologie, vendredi auprès d'APMnews.

Le ministre des solidarités et de la santé, Olivier Véran, a annoncé jeudi en fin de journée que la vaccination contre le Covid-19 allait s'élargir à partir de lundi à quelque 800.000 personnes souffrant de pathologies à haut risque, indépendamment de leur âge, donnant une liste de pathologies (cf [dépêche du 14/01/2021 à 20:52](#)).

L'insuffisance respiratoire chronique n'y figure pas alors que "ces malades devraient être prioritaires", a estimé le président de Santé respiratoire France, le Dr Frédéric Le Guillou, se déclarant "en colère".

Le Covid-19 est "une infection qui touche les voies respiratoires", rappelle-t-il, soulignant que la communauté pneumologique avait déjà dû "hurler" pour réintégrer les insuffisants respiratoires chroniques dans la liste des personnes vulnérables pouvant bénéficier du chômage partiel (cf [dépêche du 31/08/2020 à 12:27](#) et [dépêche du 04/09/2020 à 17:59](#)).

"Faudra-t-il, comme pour le scandale de l'amiante, attendre la carence fautive de l'Etat dans la vaccination des insuffisants respiratoires chroniques en indemnisant les morts plutôt que d'avoir une politique préventive?", s'insurge le Dr Le Guillou.

Il rapporte que des malades interrogent l'association pour savoir s'ils vont pouvoir être vaccinés.

"Incompréhensible, inadmissible"

La présidente de la Société de pneumologie de langue française (SPLF), le Pr Chantal Raheison du CHU de Bordeaux, déplore que les insuffisants respiratoires soient "à nouveau oubliés". Dans un court message par SMS à APMnews, étant justement en consultation de vaccination, elle qualifie les consignes de la direction générale de la santé (DGS) d'"incompréhensibles".

"C'est inadmissible", renchérit le vice-président de la société savante et président du Collège des pneumologues des hôpitaux généraux (CPHG), le Dr Didier Debievre de l'hôpital Emile-Muller à Mulhouse (groupe hospitalier de la région de Mulhouse et Sud-Alsace -GHRMSA).

Dans cette région particulièrement frappée par l'épidémie, il souligne que les patients atteints de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) en particulier font "des formes graves et présentent un taux élevé de décès" et même s'ils ne sont pas à un stade avancé de la maladie.

"Il est difficile de déterminer un *cut-off* dans leur trouble ventilatoire obstructif, on manque de données scientifiques. Le plus simple serait de tous les vacciner", a-t-il estimé.

Pour le Dr Bruno Stach, président du Syndicat national de l'appareil respiratoire (SAR), représentant les pneumologues libéraux, "les insuffisants respiratoires sont autant à risque [de Covid-19 grave] que les insuffisants rénaux ou les diabétiques, sans avoir besoin d'une pathologie supplémentaire!"

Dans la liste des malades éligibles à la vaccination à partir de lundi, figurent notamment les personnes "atteintes de polyopathologies chroniques, avec au moins deux insuffisances d'organes", rappelle-t-on.

Souvent, les insuffisants respiratoires chroniques présentent des comorbidités mais pour le Dr Stach, ce qui n'est pas cohérent, c'est que le ministère a annoncé en même temps qu'à partir de lundi sont également éligibles les professionnels de santé lorsqu'ils ont plus de 50 ans et/ou des comorbidités parmi lesquelles sont précisées notamment "la BPCO et l'insuffisance respiratoire".

Ces insuffisants respiratoires chroniques, ce sont des patients atteints de BPCO mais aussi ceux atteints de fibrose interstitielle ou même avec un asthme sévère. Ils présentent soit un handicap fonctionnel ou des troubles des gaz du sang.

S'interrogeant sur des difficultés d'approvisionnement du vaccin, le président du SAR refuse de "produire des inégalités" et craint les complications que pourraient avoir les malades insuffisants respiratoires non vaccinés s'ils étaient infectés.

Informer les malades, vacciner les professionnels des filières Covid

Le président de la Fédération française de pneumologie (FFP), le Pr Christophe Leroyer du CHU de Brest, tempère les inquiétudes, tout en reconnaissant que les malades n'ont pas forcément sa connaissance de la situation.

"L'insuffisance respiratoire chronique isolée, ça n'existe quasiment pas; les malades ont souvent des comorbidités cardiovasculaires, de l'ostéoporose, une dénutrition... a priori, on devrait pouvoir les faire vacciner parmi les polyopathologiques chroniques".

Il considère toutefois que "la liste des comorbidités pour les professionnels de santé devrait être appliquée aux malades" et estime que **les professionnels de santé travaillant dans les "filières Covid" auraient dû aussi être prioritaires.**

Les personnes "ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19" devant "dispos[er] d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement", les pneumologues feront vacciner leurs malades, ont considéré les représentants interrogés.

"On va faire des ordonnances à nos patients" et elles n'ont pas à mentionner les différentes pathologies dont ils sont porteurs, en raison du secret médical, ont-ils ajouté.

Le problème réside dans la communication en direction des malades: certains interrogent leur médecin pour savoir s'ils doivent ou peuvent être vaccinés, mais d'autres sont cloîtrés chez eux, par peur du Covid-19, et il est difficile pour les pneumologues, en établissement ou en ville, de recontacter l'ensemble de leurs patients insuffisants respiratoires pour les inciter à se faire vacciner.

ld/ab/APMnews

[LD2QMYXR0]

POLSAN - ETABLISSEMENTS INFECTIO PNEUMO-ALLERGO-DERMATO

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2021 APM International -

<https://www.apmnews.com/depeche/50/362006/covid-19-les-insuffisants-respiratoires-doivent-aussi-etre-prioritaires-pour-la-vaccination%2C-reclament-plusieurs-organisations>